**Appel à projets FranceAgriMer**

**Aides aux investissements dans la filière vitivinicole 2025**

Dans le cadre du plan stratégique national, FranceAgriMer met en place un programme pluriannuel 2023-2027 de soutien aux investissements matériels ou immatériels consentis par les entreprises de production, transformation, conditionnement, stockage et/ou de commercialisation.

Pour l’appel à projets 2025, vous trouverez sur le site internet de FranceAgriMer une page dédiée:

 <https://www.franceagrimer.fr/filieres-Vin-et-cidre/Vin/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Organisation-commune-de-marche-et-aides-communautaires/OCM-vitivinicole/Investissements-dans-les-entreprises-viti-vinicoles/Programme-d-investissements-des-entreprises-vitivinicoles-Appel-a-projet-2025>

La décision de la Directrice générale de FranceAgriMer du 22 janvier 2025 précisant les modalités de ce nouvel appel à projets est téléchargeable dans les documents associés situés tout en bas de cette page internet dédiée.

**Le dépôt des candidatures s’effectuera exclusivement par téléservice dès l’ouverture de l’appel à projets le 23 janvier 2025**, et jusqu'au 21 mars 2025 à 12H00 (midi), en vous connectant sur le téléservice "Viti-Investissement": <https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/> *(pour rappel, le téléservice* Viti-investissement *nécessite d'avoir procédé à votre inscription préalable sur le portail de FranceAgriMer, ou le cas échéant avec les mêmes codes d'accès que ceux de* Vitiplantation *ou de* Vitipromotion).

En cas de problèmes à l'inscription sur le portail de FranceAgriMer, ou la compréhension du fonctionnement de la télé-procédure (*mot de passe, problème informatique, création de compte, ...*):

* Assistance télé-service:
	+ 01-73-30-25-00
	+ viti-investissement@franceagrimer.fr

Pour des questions relatives à l'éligibilité des investissements:

* Service Territorial FranceAgriMer Grand Est:
	+ 03-26-66-20-17 (*Châlons-en-Champagne*) ou 03-69-32-51-08 (*Strasbourg*)
	+ viti-investissement.grand-est@franceagrimer.fr